

Acquisition de l'intonation du français par des étudiants persanophones¹

BANIAHMAD Sédigheh

Enseignante, Université Shahid Beheshti

E-mail: soheila_baniahmad@yahoo.com

(date de réception 22/06/2011 – date d'approbation 24/09/2011)

Résumé

De l'oral à l'écrit, il y a un monde. La différence est si grande que lors de leur première visite dans un pays francophone, de nombreux étudiants qui ont suivi pendant plusieurs années un enseignement traditionnel du français langue étrangère dans leur pays n'arrivent à comprendre et à parler qu'avec de grandes difficultés en ayant l'impression d'entendre une «langue exotique» qu'est le français parlé. Cela est sans doute dû au fait que souvent les étudiants ont reçu lors de leur formation un enseignement basé sur le français écrit, la grammaire de l'écrit, ainsi que sur une variante du français parlé qui est en réalité du français écrit oralisé. Pour les étudiants persanophones l'acquisition du français peut se compliquer également dans la mesure où la langue française est typologiquement différente de la langue persane, aussi bien en ce qui concerne la morphosyntaxe que la prosodie et l'organisation du discours oral.

En partant de cette problématique, cet article tente de montrer comment l'intonation structure et informe la conversation en français L2 entre deux étudiantes persanophones d'un niveau avancé, et quels sont les points de divergences et/ou de convergence avec le français parlé des locuteurs natifs tel qu'il est défini dans la *Grammaire de l'intonation* par Morel & Danon-Boileau (1998) qui constitue le cadre théorique de ce travail. La théorie du paragraphe oral est pluridisciplinaire et intègre l'analyse acoustique de l'intonation, l'analyse de la morphosyntaxe et du lexique, l'analyse du discours ainsi que la théorie de l'énonciation développé par Culioli (1990).

Mots-clés: Paragraphe Oral, Intonation, Coénonciation, Analyse du Discours, Français Parlé, Français L2, Morphosyntaxe.

1. Tiré d'une thèse soutenue le 31 octobre 2008 à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris III.

Introduction

Le français parlé

La linguistique a longtemps pris pour point de départ de toute analyse l'unité de la phrase syntaxique telle qu'elle est définie traditionnellement, unité d'ordre intuitif plutôt que théorique qui convient mal et est inadéquate, selon la conviction de plusieurs chercheurs, pour décrire les productions orales en français. La raison en est qu'il existe des phénomènes de dépendance, non seulement à l'intérieur, mais au-delà de la phrase qui ne seront pas pris en compte dans une analyse basée sur la phrase. Or, ces derniers temps, on a pu assister à un intérêt croissant pour les études consacrées à d'autres unités que la phrase et aussi aux mécanismes linguistiques qui relient ces unités entre elles à savoir, la *macro-syntaxe* et la *macro-sémantique*. Désormais, le français parlé constitue un objet d'étude scientifique qui ouvre à de nouveaux savoirs sur la langue. L'analyse des enregistrements parlés permet de suivre la naissance même des discours: composition progressive des syntagmes, choix des mots, évaluation de ce qui est dit.

L'étude de la langue parlée relève donc de plusieurs domaines et de méthodologies particulières, tantôt complémentaires, tantôt conflictuelles (grammaire, prosodie, théories de l'information, actes de langage et énonciation). Menée comme on le ferait pour une langue «exotique», selon Blanche-Benveniste, l'étude grammaticale oblige à renouveler certaines vues sur les catégories et les fonctions. La prise en considération de la «prosodie», quant à elle, permet également de poser un «au-delà de la phrase» et de travailler avec d'autres unités que la phrase.

Les linguistes qui mettent en question la validité de la phrase comme unité d'analyse pour le français oral peuvent se diviser en deux groupes: ceux qui ont opté pour une nouvelle définition de la phrase ou une «phrase redéfinie» parmi lesquels on peut citer Le Goffic et Kleiber, et ceux qui avancent d'autres modèles comportant d'autres unités qui décrivent mieux à

leur avis le fonctionnement de la langue parlée. Ces derniers pourraient également être divisés en trois grands courants différents, selon qu'ils analysent le discours en termes de micro- et macro-syntaxe (Blanche – Benveniste et Berrendonner), ou selon une syntaxe basée sur des conceptions des unités cognitives (Charolles et Lamiroy, Charolles et Combettes, Muller, Gardes Tamine et Gineste), ou selon qu'ils préconisent un traitement modulaire du discours (Roulet, Nølke).

En ce qui concerne les modèles conceptuels et cognitifs mentionnés ci-dessus, aussi intéressants qu'ils soient, dans la mesure où ils reconnaissent que le langage est étroitement lié à la cognition, ils n'arrivent pas cependant pour la plupart à décrire d'une manière convaincante le fonctionnement global du discours et présentent certaines insuffisances au niveau des définitions des termes qu'ils utilisent et/ou au niveau des exemples qu'ils fournissent. Par exemple, pour ce qui est du modèle proposé par Charolles et Lamiroy, il ne décrit qu'un nombre très limité de phénomènes linguistiques particuliers et se base essentiellement sur un corpus écrit. Charolles et Lamiroy affirment eux-mêmes que leur modèle ne suffit pas pour rendre compte de tout ce qui contient un discours oral, mais il doit être complété par une analyse intonative. Selon Berthoud, la majeure partie des propositions des modèles cognitifs se préoccupe avant tout des principes organisateurs de la langue et non du discours, c'est-à-dire, sans tenir compte de l'activité des énonciateurs.

Les modèles modulaires, quant à eux, fondent l'analyse du discours sur un ensemble de paradigmes isolés les uns des autres et dont on ne saisit pas aisément les «clés» de passage. Selon Berthoud, traiter le discours alternativement en termes de «connexité», de «structure compositionnelle », de «cohésion sémantique», de «prise en charge énonciative», ou de «visée illocutoire», au sens de la linguistique textuelle, permet en effet de distinguer les facteurs complexes qui y interviennent, mais présentent une vision relativement statique du discours: le discours y est considéré comme un espace fermé, où les principes de construction sont envisagés seuls à seuls à

partir de la globalité construite. Une des raisons de cet effet de fermeture provient certes de la nature même de l'objet d'analyse, constitué essentiellement de textes écrits. Conway (2005) note également que l'étude de chaque module particulier demande déjà beaucoup de travail et qu'on risque comme Roulet et al., de ne jamais arriver à l'étude des interrelations des modules. Le fait que chaque module requiert sa propre terminologie peut donner lieu à des confusions lorsqu'on les étudie. Conway souligne surtout que l'étude interrelationnelle des modules est moins flexible et dynamique que l'étude du discours dans la mesure où les résultats des différentes études intra- modulaires influenceraient peut-être trop les chercheurs et empêcheraient ainsi la découverte de certains phénomènes globaux du discours.

La prosodie du français

Depuis très longtemps, la question du lien entre l'intonation et la syntaxe est au centre des recherches intonatives. De nombreuses études prosodiques du français concernent ou des phrases lues en isolation ou des corpus d'oral spontané. Seul, un nombre restreint d'entre elles s'occupent d'un découpage de la langue parlée qui s'étend au-delà de la phrase syntaxique traditionnelle.

Les études prosodiques du français qui sont basées sur des corpus d'oral spontané ne traitent que pour la plupart des phénomènes prosodiques au sein de la phrase syntaxique traditionnelle ; parmi les phénomènes examinés on peut trouver: le rythme et l'accentuation (Martin, Hirst & Di Christo, Rossi, Martin), les contours intonatifs (Delattre, Touati, Martin), la division en thème-propos et la focalisation (Touati, Di Cristo, Rossi, Martin).

Cependant, il existe quelques études qui abordent la prosodie du français spontané sous une optique plutôt pragmatique ou macro-syntaxique et qui décrivent des phénomènes et structures qui franchissent les frontières de la phrase. Il s'agit, entre autres, des travaux faits par Rossi, Mertens, Sabio, Grobet et par Lacheret-Dujour et al. et Lacheret-Dujour et Victori. Ces modèles montrent tous un ou plusieurs phénomènes intonatifs qu'on retrouve

également dans le modèle du paragraphe oral de M&D-B, le cadre d'analyse de ce travail, tels que: la segmentation prosodique ne se fait pas en parallèle avec la segmentation syntaxique traditionnelle, un ton descendant vers un niveau très bas marque la fin d'une unité intonative et ainsi une rupture par rapport à ce qui suit, un ton montant signale la continuité et cohérence avec ce qui suit, et enfin, l'intonation reflète également la relation subjective entre les locuteurs d'une conversation.

La théorie du paragraphe oral

La théorie du paragraphe oral a été développée à partir de recherches sur la structure de l'oral spontané du français, menées depuis une dizaine d'années à Paris III sous la direction de Mary-Annick Morel et Laurant Danon-Boileau¹. Ces recherches sont pluridisciplinaires dans la mesure où elles intègrent l'analyse acoustique de l'intonation, l'analyse de la morphosyntaxe et du lexique, l'analyse du discours ainsi que la théorie de l'énonciation, développée par Culioli². Le corpus sur lequel les analyses sont basées est très vaste et comprend environ 250 enregistrements différents de discours oraux, tels que des dialogues à bâtons rompus, des dialogues argumentatifs, des récits, des interviews, des entretiens radiophoniques, des interactions de service, des consultations d'expert, des exposés didactiques etc.

Ce qui différencie essentiellement la démarche de M&D-B (1998) par rapport aux études antérieures consiste à prendre en compte le rôle «crucial» de l'intonation dans les échanges oraux. Dans leur ouvrage intitulé *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, les auteurs ont

1. Désormais M & D-B.

2. La théorie de l'énonciation de Culioli concerne l'activité du langage. Cette activité est décrite comme une production et reconnaissance continues des formes en tant que traces d'opérations énonciatives. La relation entre production et reconnaissance présuppose la capacité des énonciateurs de s'ajuster l'un à l'autre. La modulation est ainsi fondamentale. A l'oral, c'est entre autres l'intonation qui traduit la modulation subjective des énonciateurs.

conçu la structure de l'énoncé oral autrement que le schéma actanciel de la phrase à l'écrit: «sujet + verbe + objet», ou comme une succession de structures de type «thème – rhème». Ils avancent donc le «paragraphe oral» comme l'unité maximale d'analyse de la parole spontanée susceptible d'une «grammaire» au delà de laquelle les relations entre éléments relèvent de l'analyse de discours.

Le choix du terme «paragraphe» est, selon les auteurs, motivé d'une part par des raisons étymologiques: le mot grec «paragraphos» désignait autrefois le signe en forme de gamma majuscule, utilisé dans des textes sacrés pour délimiter des passages courts ayant une seule thématique et qui étaient destinés à être commentés oralement. D'autre part, il est motivé par analogie avec le paragraphe à l'écrit.

La théorie du paragraphe oral constitue la théorie la plus aboutie pour la description du fonctionnement du français oral. C'est une théorie qui a réussi à réunir, d'une manière systématique et convaincante, l'étude de la prosodie à celle de la macro-syntaxe et à associer les plans segmental (macro-syntaxique) et suprasegmental (intonatif) à une théorie de l'énonciation. Grâce à sa flexibilité, elle permet également de rendre compte de la segmentation en paragraphes oraux dans d'autres langues que le français.

D'après M&D-B, il n'y a pas superposition, mais au contraire une complémentarité entre les indices suprasegmentaux ou indices intonatifs (F0, l'intensité, la durée et la pause) et les indices segmentaux à l'oral (le préambule, le rhème et le postrhème).

Chacune de ces composantes intonatives reconnaît une *valeur iconique* de base ainsi qu'une *valeur conventionnelle*. Les valeurs iconiques ont une fonction *expressive*: elles manifestent les émotions des locuteurs et sont exploitées dans la coénonciation:

La fréquence fondamentale (F0 ou mélodie): sa montée est dérivée de la fonction d'appel, alors que sa chute signale un repli sur soi, un égocentrage.

Les variations du *fondamental* de la voix (F0) indiquent la façon dont celui qui parle, en tant qu'*énonciateur*, se représente la pensée de celui

auquel il s'adresse (s'il pense que ce qu'il dit va être compris ou méconnu)

L'intensité (ou la «force» du signal): elle reflète la gestion de l'«occupation» du canal interactif; une montée de l'intensité force l'autre à écouter et à cesser de parler ou bien à monter encore plus haut pour s'imposer.

Les variations d'*intensité* gèrent la *colocution*: la prise en compte *du droit à la parole* de chacune des parties prenantes du dialogue et l'anticipation d'une éventuelle prise de parole du colocuteur. Elles jouent ainsi un rôle important pour la gestion des tours de parole. Le locuteur varie l'intensité de ses énoncés selon qu'il veut prendre, garder ou laisser la parole.

La durée relative (le débit): elle gère le temps, la formulation, la mise en mot.

Les variations de *durée* quant à elles, traduisent la façon dont la pensée de celui qui parle est prête à se dire.

Les pauses silencieuses: elles accompagnent la construction du sens, leur fonction dépend surtout du contexte qui les précède immédiatement.

La *pause-silence*, permet sur la base d'une attention supposée partagée, d'homogénéiser ce qui précède et de rhématiser ce qui va suivre.

Ces quatre composantes de l'intonation ainsi définies ci-dessus, bien qu'ayant chacune une valeur iconique de base et une certaine autonomie du point de vue physiologique (par exemple: la F0 peut monter ou descendre sans être couplée à la montée de l'intensité, l'intensité peut être très forte ou très faible et le débit rapide ou très lent, les pauses silencieuses peuvent théoriquement intervenir à tout moment, etc.), on ne saurait oublier qu'elles fonctionnent toujours ensemble. Par conséquent, pour une étude prosodique d'une langue donnée on doit prendre en compte systématiquement la combinaison de tous les paramètres et non pas chaque paramètre indépendamment des autres. C'est en étudiant la combinatoire des indices que l'on découvre les aspects prosodiques *conventionnalisés* dans les différentes langues. Autrement dit, les valeurs *conventionnelles* ne se

réalisent que lorsque deux ou plusieurs indices intonatifs sont pris en compte conjointement (par exemple: une F0 élevée en combinaison avec une intensité forte marquent une focalisation). Leur fonction est *démarcative* ; elles permettent de segmenter la fluidité de la parole.

Le paragraphe oral et ses segments

Pour exister, le paragraphe doit comprendre au moins un rhème. Cependant, le rhème se rencontre rarement seul, surtout au début d'une intervention. Le plus souvent, il est précédé d'un *préambule*, le segment thématique et modal d'un paragraphe oral qui a pour fonction de définir le domaine référentiel ou événementiel du rhème qui suit, ainsi que le point de vue modal du locuteur. Si le rhème est en général peu développé en français, le préambule est au contraire souvent très *décondensé* et se compose de plusieurs constituants juxtaposés, chacun ayant une fonction bien définie et accompagné d'une intonation montante (sauf certains ligateurs qui ont plutôt une intonation plate). Les constituants du préambule suivent «un ordre absolument fixe» (M&D-B: 35):

< Ligateur + point de vue + modus dissocié + cadre + support lexical disjoint >

Le ligateur

En premier lieu vient un ou plusieurs ligateurs¹ qui assure(nt) et précise(nt) le lien entre ce qui va se dire dans le rhème qui suit et ce qui précède et/ou qui traduit la position coénonciative du locuteur. On distingue deux types de ligateurs selon leurs propriétés intonatives:

les ligateurs énonciatifs sont prononcés en plage haute et gèrent la coénonciation. Ayant une intonation soit montante, soit plate, ils marquent un mouvement vers l'autre (*tu sais, tu vois, écoute, attends*), ou bien ils ont

1. Les ligateurs correspondent aux éléments lexicaux (conjonctions, certains adverbes et expressions plus ou moins lexicalisés).

une fonction argumentative (donc, en tout cas, disons). M&D-B incluent aussi dans ce groupe les interjections (*ah, oh, oh là là*) ainsi que les formes *oui, ouais, non, bon, ben*.

Les ligateurs discursifs sont en général prononcés en plage basse avec une intonation plate, descendante ou parfois légèrement montante. Ils créent un lien soit avec le contexte linguistique antérieur immédiat (*parce que, mais, et, alors*), soit avec l'ensemble du discours (*sinon, tout d'abord, par conséquent*). Le ligateur discursif «enfin» a une fonction particulière, notamment celle d'annoncer une tentative de reformulation.

Le regroupement des formes ci-dessus n'est pas complètement fixe. En effet, un même ligateur peut assumer des fonctions énonciatives ou discursives différentes en fonction de sa hauteur et son contour intonatif.

2- Les indices de modalité

Le(s) ligateur (s) est/sont souvent suivi(s) d'un ou plusieurs éléments modaux. Ces éléments se rangent sous deux catégories:

L'un, le point de vue, identifie l'énonciateur du rhème (qui n'est pas toujours identique au locuteur qui le prononce) ainsi que la valeur de son support modal du rhème qui va suivre. On trouve dans ce groupe des expressions telles que: *moi, à mon avis, pour moi, selon X, X a dit que, etc.*

L'autre, le *modus dissocié*, regroupe d'une part des adverbes et expressions à valeur épistémique qui définissent le degré de certitude que le locuteur prête à l'information dans le rhème qui va suivre (*effectivement, peut-être, bien sûr, c'est vrai que, je crois que, j'ai l'impression que, etc.*). D'autre part, on y trouve des expressions à valeur appréciative, qui ont pour fonction de préciser le jugement subjectif que le locuteur porte sur l'information dans le rhème (*heureusement, je trouve fantastique que, etc.*)

Le français oral «se caractérise par l'abondance des marques de modalité et le changement fréquent de point de vue (Morel 1999c: 5).

3- Le thème

La troisième et dernière unité de préambule est, comme les autres, aussi subdivisible en deux sous-unités:

La première, le cadre, qui à son tour peut être divisé en plusieurs sous-constituants, vient après les éléments modaux et sert à délimiter le domaine référentiel du rhème qui suit. On trouve parmi les constituants du cadre entre autres des subordinées introduites par les conjonctions «quand» ou «si», des compléments circonstanciels à valeur temporelle ou spatiale, ainsi que des éléments nominaux introduits soit par une préposition telle que *question*, *côté*, *point de vue* ou *niveau* (*si on recense le nombre de cafards en France, la plupart du temps, dans notre courrier, pour la pêche, point de vue, sélection, etc.*)

En dernier lieu, après le cadre et immédiatement avant le rhème, se trouve le support lexical disjoint (désormais *sld*) ou le sujet logique qui introduit et sert de support référentiel à un des arguments du verbe conjugué dans le rhème (normalement au sujet ou, plus rarement, au pronom complément d'objet). Il doit obligatoirement coréférer avec cet argument. Le *sld* peut se réaliser de deux manières différentes:

a) soit il est constitué par un syntagme nominal ou par un pronom tonique. Il est alors repris par un pronom personnel (ou parfois par un pronom démonstratif) dans le rhème qui suit (*la même elle était mythomane, le principal c'est la télé, lui il était petit*);

b) soit il s'agit d'une construction présentative du type *il y a X / j'ai X / c'est X*, dont le référent introduit coréfère avec le pronom relatif qui est à l'initiale du rhème qui suit (*il y a des gens qui investissent tout leur salaire là-dedans, j'ai deux copines qui ont fait des trucs bizarres, c'est des gens qui te font des coups de fils anonymes*).

Dans les deux cas, le *sld* est dissocié du rhème aussi bien intonativement que syntaxiquement.

Selon M&D-B, les préambules où figurent tous les cinq types de constituants se rencontrent très rarement. Ils comprennent pourtant souvent

trois ou quatre constituants successifs (ex.1 et 2), et parfois même plus (ex.3). Rappelons que chacun des constituants du préambule (sauf les ligateurs discursifs) a une intonation montante, tandis que le rhème qui suit a un contour intonatif du type bas-haut-bas.

parce que (H2) par exemple↑ dans le livre↑ lui↑ il reste pas comme ça↑↓¹

lig lig cadre sld

tu vois moi j crois qu'c'est pas comme ça qu'ça doit marcher la société

lig pdv mod

parce que c'est vrai qu'souvent dans le {50} dans not(re) courrier on a

lig mod cadre1 cadre2

des gens qui disent...

sld rhème

La longueur ou la décondensation de beaucoup de préambules au début d'une intervention en français, se justifie, selon M&D-B, entièrement: «En effet, pour un énonciateur français, l'essentiel n'est pas tant d'insister sur ce qu'il dit de nouveau que de bien montrer le point d'où il part et la valeur qu'il accorde à ce point» (M&D-B 1998: 37). Comme on vient de le voir dans les exemples (1-3) ci-dessus, les constituants successifs du préambule permettent de circonscrire progressivement d'abord l'attitude modale du locuteur et ensuite le cadre référentiel, indispensable pour l'interprétation du rhème qui suit. Cette mise en place successive des constituants facilite toujours le travail d'écoute par l'autre.

1. (H2) note une intonation plutôt plate au niveau neutre, les flèches vers le haut ou bas marquent respectivement une intonation montante ou descendante et (↑↓) marque une intonation (bas-haut-bas).

Lig = ligateur, pdv = point de vue, mod = modus dissocié, sld = support lexical disjoint.

Le rhème

M&D-B définissent le rhème comme le segment où le locuteur «exprime toujours un positionnement singularisé par rapport au jugement que l'on prête à autrui». Malgré l'emploi du terme *rhème*, les auteurs ne considèrent pas qu'il constitue le segment «le plus informatif» du paragraphe oral, au moins en français, où le préambule contient souvent des éléments de cadres et modaux qui apportent des informations pertinentes pour l'interprétation du rhème qui suit. Par conséquent, le rhème est en général très court en français. Il est souvent composé d'un verbe conjugué précédé d'un pronom sujet (personnel, démonstratif ou relatif) et suivi d'un complément de nature variable (ex. 4 et 5). M&D-B constate qu'un grand nombre de rhèmes sont introduits par *c'est* (ex. 6). Ils peuvent l'être par la construction présentative *il y a* (ex. 7) et il ne se présente que rarement avec un sujet nominal (ex.8).¹

1) **pr:** mais = malheureusement↑ **rh:** je ne les connais pas très bien↓²

2) **pr:** et = **rh:** elles m'ont raconté les histoires de leur e:: université↓

3) **pr:** ah↑ **rh:** c'est vraiment difficile à choisir↓

4) **pr:** mais = la littérature↑ **rh:** il y a quand-même l'université de Téhéran l'université de Chahid-Beheshti↓

5) **pr:** et = je crois = **rh:** que la littérature est quelque chose de nouveau↓

Le rhème est parfois suivi d'un troisième segment, d'un postrhème. Celui-ci vient toujours immédiatement après un rhème qui se termine en plage haute (il n'y a jamais de pause entre les deux segments). Il contient un

1. Les exemples sont tirés de notre corpus.

2. ↑ = une intonation montante, ↓ = une intonation descendante, = = une intonation plate.

nombre de syllabes inférieur à douze et il a une intonation basse (niveau 1 ou 2) et plate et une intensité plus faible par rapport au rhème qui précède. Le postrhème peut être de deux types: le plus souvent, il est constitué par un argument nominal ou pronominal tonique qui coréfère avec un pronom dans le rhème (ex. 9, 10); plus rarement, il s'agit d'un élément à valeur épistémique ou de point de vue (ex. 11, 12):

1) attends j'halluc^{ine} °moi°¹

2) non il est pas de^{bile} °ton chien°

3) il manque un cer^{veau} °c'est tout°

4) en fait il y avait le la couleur ça amène un côté^{crû} °moi je trouve°

D'après M&D-B, le postrhème apparaît uniquement en situation de discordance coénonciative. Son intonation basse et plate «souligne une position fortement égocentrée sur un phénomène dont on pense qu'il a totalement échappé à la connaissance de l'autre ou sur lequel on anticipe un désaccord» (Morel 2001c: 349). Il exprime ainsi souvent une attitude polémique du locuteur. Il marque ainsi toujours la fin du paragraphe.

Corpus – méthode

Le corpus sur lequel repose ce travail est constitué d'un enregistrement de 26 minutes de conversation spontanée en français L2 entre deux apprenantes universitaires ayant un niveau dit «avancé», dans la mesure où elles ont fait quatre ans d'études universitaires en langue et littératures françaises et ont un niveau équivalent aux niveaux B1 et B2 du CERC

1. Les caractères en exposant indiquent une intonation montante. Les mots entre deux (°...°) indiquent qu'ils ont une intonation plutôt basse et plate.

(Cadre Européen Commun de Référence)¹. Elles sont donc titulaires d'une licence de Lettres Modernes et à l'époque de l'enregistrement, elles avaient 21 et 23 ans et venaient de passer les épreuves du passage en maîtrise de Lettres. Nous notons que les deux locutrices ont débuté le français à l'âge adulte, c'est-à-dire à l'âge de 18 et 19 ans à l'université et ont eu une formation intensive en français, et n'ont jamais effectué de séjour linguistique en France ou dans un autre pays francophone, ce qui nous permettra de mieux cerner, dans leur production orale, les divergences discursives et intonatives avec les propriétés respectives du français parlé «standard»². Nous espérons que cette comparaison nous permettra, entre autre, de préciser s'il s'avère possible de dégager des interférences du persan dans la production orale du français.

Il serait également important de noter que le français n'est pas enseigné dans les écoles, collèges ou lycées en Iran (sauf dans quelques écoles privées). La seule langue étrangère enseignée à partir du collège, c'est l'anglais. Par conséquent, les étudiants persanophones qui choisissent la discipline Langue et Littérature Françaises ou Langue Française et Traduction et même Didactique du français, débutent en général cette langue à leur entrée à l'université. Ils suivent ensuite une formation intensive en langue au cours des trois premiers semestres par différents méthodes communicatives d'enseignement du français. Ajoutons que le français n'est pas toujours leur deuxième langue mais souvent leur troisième langue du fait qu'ils ont obligatoirement appris l'anglais à partir du collège

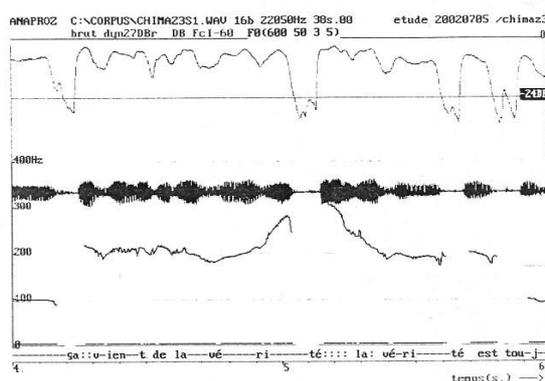
Afin de pouvoir réaliser la division en paragraphes oraux et leurs segments, nous avons d'abord fait une analyse à la fois auditive et acoustique. L'analyse acoustique a été effectuée à l'aide du logiciel *Anaproz* conçu par un ingénieur en automatique spécialisé dans le dialogue Homme-

1. Selon Elisabeth Guimbretière, professeur à Paris 7 et spécialiste dans le domaine du Delf et Dalp. Elle a été également un des membres éminents du jury et rapporteur à la soutenance de notre thèse.

2. Tel qu'il est défini dans la *Grammaire de l'intonation* par M & D-B.

Machine. Nous avons également été amenée à vérifier certains de nos tracés mélodiques et à extraire automatiquement la durée des syllabes sur le logiciel *Praat*, créé par Paul Boersma et David Weenick aux Pays-Bas.

Les tracés mélodiques obtenus présentent chacun deux secondes de signal sonore et ils comprennent en haut les variations d'intensité en décibels, la courbe du milieu représente les variations de F0 en hertz. Enfin, pour l'analyse discursive, nous avons découpé le dialogue en séquences thématiques qui correspondent aux glissements ou changements thématiques. Le nombre de paragraphes oraux dans chaque séquence varie en fonction de la longueur de la séquence, mais aussi en fonction de la composition du paragraphe.



Résultats

Les résultats de l'analyse des paragraphes oraux produits par les deux apprenantes persanophones ont montré que les divergences les plus pertinentes résident dans la structure du *préambule*. Les préambules développés ont dans la majorité des cas une structure syntaxiquement liée au rhème et les constituants qui le composent ne sont que très rarement juxtaposés. Il y a parfois des liens syntaxiques aussi bien entre les

constituants eux-mêmes, qu'entre les constituants du préambule et le rhème. Ainsi les préambules apparaissent comme beaucoup plus lourds que ceux contenant des constituants juxtaposés en français LN¹, et les constituants ont dans la plupart des cas une intonation plutôt plate ou descendante et on ne rencontre que rarement la forte montée rapide au niveau (H4) et sans allongement de la durée à la finale des préambules comme dans l'exemple ci-dessous:

(13) – **Préambule: [lig + lig +pdv et md + lig + cad et sld]**

C8:-- {50} oui::: (H3,5/I+) mais::: (H2+/I+) e::: je dois dire enfin (H2+/I+) ↓
que::: tu es e::: tu appartiens de ce race des gens (H2,5-/I+)²

Rhème 1: qui (H=+/I=) sont tout le temps en train de se justifier (H2+/I+)

Rhème 2: qui {35} m::: **qui** (H=I=) cherchent des prétextes pour e::: m::: justifier soi-même (H2-/I-) ↓ ptch

Nous avons aussi rencontré des cas de l'interférence du persan (LM)³ dans la production des deux apprenantes. En témoignent les deux exemples suivants:

(8) - A9:-- **pr = lig+cadre+md:** oh là là vous e:: tu parles e::: comme e::: j/je crois **rh:** que tu e::: tu as obtenu le numéro un (...)

(9) - C12:-- **pr = lig+cadre1+cadre2+md:** non comme tu parles comme ça je crois **rh:** que tu es jalouse de moi ⁴

1. Locuteur natif / locutrice native.

2. (H2), (H3) = indique que le mot a été prononcé au niveau intonatif 2, au niveau intonatif 3, etc. (I+) = indique une intensité forte. (I-) = indique une intensité faible ou la chute de l'intensité à la finale d'un constituant. (H=) = note une intonation plate. (I=) = note une intensité maintenue au même niveau que ce qui précède. (↓) = note une intonation descendante. (↑) = note une intonation montante. (:) = note l'allongement d'un son ; plus il y a de points plus l'allongement est long (: /:: /::: /).

3. Langue maternelle. Ici, il s'agit du persan, la langue maternelle des deux apprenantes.

4. Il en ressort entre autres de ces deux exemples que les constituants du préambule ne suivent pas l'ordre « *absolument fixe* » prescrit par M&D-B: (1) ligateur + (2) point de vue +(3) modus dissocié + (4) cadre + (5) support lexical disjoint.

Il nous semble qu'il s'agit dans les deux exemples ci-dessus de la transposition de la forme comparative du persan en français¹, ou encore l'emploi de «*numéro un*» (voir ex.8) serait calque du persan.

Nous nous demandons également si l'emploi de «*d'être réussie ou réussite*» serait par analogie avec l'emploi de «*être refusé*», ce qui relèverait de l'interlangue ou bien de l'interférence avec la langue maternelle des deux apprenantes: («(...) peut-être j'aurai la chance *d'être réussie,, d'être réussite* à l'examen oral (...))»).

Après avoir examiné les mots, expressions et propositions employés pour exprimer chacun des constituants du préambule, nous avons constaté que les deux apprenantes utilisent un nombre plus restreint de moyens linguistiques que les LN de français. En confrontant nos résultats avec ceux des locutrices natives du corpus d'autres chercheurs travaillant dans le même domaine que le nôtre, notamment avec celles de Asa Conway (2005), nous avons pu constater les divergences suivantes entre les deux productions:

Le préambule

1- Les ligateurs

Les ligateurs des deux étudiantes sont peu variés, et l'absence totale de «*donc*» est surprenante, tout comme l'est aussi l'absence de «*en tout cas, en fait, tu vois, bon, et puis...*» très fréquemment utilisés par des natifs ; en revanche le suremploi du ligateur «*écoute*» surprend («*écoutez/écoute*» est plutôt l'apanage de l'usage radiophonique, dans la bouche d'une personnalité interrogée par un journaliste). Concernant les ponctuels qui viennent clore le rhème, face à l'emploi régulier de «*hein*» et «*quoi*» par les jeunes francophones natifs, les deux étudiantes en utilisent peu, et encore

1. Ces deux énoncés constituent en fait des comparatives en *comme si*, en français: «*tu parles comme si tu avais obtenu le numéro un* », «*tu parles comme si tu étais jalouse de moi* ».

sont-ils de nature modale («je crois, quand-même, tu crois pas»).

2-Les points de vue et modus dissociés

Les marques de point de vue («ils m'ont dit que, j'ai entendu que, je sais que, je crois que») sont peu adaptées à l'usage contemporain des jeunes francophones natifs, et on note également l'absence des pronoms de point de vue («moi, pour eux,...») fréquemment utilisés par les LN de français. Ceci s'explique en partie par le fait que dans notre corpus point de vue et modus sont souvent étroitement liés. Si la structure décondensée du préambule en français LN et l'absence de marques syntaxiques à l'intérieur du préambule permet plus facilement une construction du type *moi, je crois que / je pense que*, il ne se rencontre que très rarement dans notre corpus, du fait de la structure syntactisée du préambule dans la production en français L2 de nos deux apprenantes persanophones.

L'analyse des modus dissociés témoigne d'un suremploi de «vraiment», face à l'absence notable de «je pense que, je trouve que, je m'suis dit que» ou encore de «c'est vrai que». Surviennent aussi des formules quelque peu alambiquées («c'est honorable que, c'est vraiment une habileté que»), dont on peut se demander ce qui les a motivées: serait-il calque du persan? Ou bien il y aurait une autre source ou influence?

Le thème

3- Les cadres et supports lexicaux disjoints

Les cadres sont très syntactisés (souvent sous forme de subordinées); ils ressemblent aux cadres produits par les étudiantes suédophones parlant français. Mais ce fait mis à part, sur le plan référentiel, les cadres des deux étudiantes sont conformes à ceux qu'on trouve dans un très grand nombre de langues, en position pré-rhématique: ils informent majoritairement sur la localisation dans l'espace et le temps. Il en va de même pour certains introducteurs de thème, qui sont également acquis («pour, au niveau de,...»).

Il est également intéressant de relever qu'elles utilisent les présentatifs existentiels personnels («j'ai une amie qui a réussi l'an dernier»).

Quant aux supports lexicaux disjoints, nous avons noté l'absence de «pronoms toniques» et de constructions «clivées» fréquemment utilisés par les LN de français. En revanche, on peut remarquer l'emploi plus fréquent de groupes nominaux dont la majorité est reprise par le relatif *qui*, d'où il résulte une structure syntaxique proche de la subordination: («**pr**: mais quand-même il y a encore quelques-unes de ses idées **rh**: qui sont encore nouvelles...»), («**pr**: j'ai une amie **rh**: qui a réussi l'année/ l'an dernière...»).

Les questions ¹

Concernant la forme des questions, les deux étudiantes recourent à des formules un peu désuètes («...et **puis-je** savoir ta place?», «n'est-ce pas?»).

A ce propos, il serait intéressant de remarquer qu'une des étudiante sait poser des questions sous une forme nominale (elliptique) avec «quel N», mais elle étend cette possibilité aux subordonnées introduites par une conjonction de subordination («mais tu crois que quel N») («et tu crois que quelle était la leçon de votre examen oral»), dont on peut se demander, en les entendant, si «tu crois» n'est pas traité comme une sorte de ligateur interlocutif.

Le rhème

La différence la plus importante dans l'emploi de rhèmes concerne la quasi-absence des rhèmes dans lesquels un ou deux compléments d'objet pronominalisés précède(nt) le verbe conjugué. On peut faire l'hypothèse d'une stratégie d'évitement de la part des apprenantes. La position des

1. Nous considérons que, quelle que soit leur intonation, toutes les questions font partie d'un préambule. Comme les cadres, elles ont pour fonction de déterminer la zone référentielle du rhème qui va suivre. La question diffère pourtant du cadre dans la mesure où elle est en général suivie d'un rhème (d'une réponse) produit(e) par l'autre locutrice.

pronoms compléments est liée à des règles complexes qui ne sont pas nécessairement assimilées: («C68: pr2: parce qu' rh2: on a pas encore les étudiés à l'université»).

Le postrhème

Nous avons également constaté la quasi-absence de postrhème. Les quelques occurrences repérées constituent en majorité des postrhèmes modaux du type *je crois* et *aussi* («C33: rh: il y avait trois↑ po: je crois↓=>»), (C41: pr: oui rh: Becket↑ °aussi°↓).

Spécificités intonatives

Du côté de spécificités intonatives, on perçoit très bien à l'écoute les remontées mélodiques à la finale chez les deux locutrices, qu'il s'agisse d'une question ou d'un continuatif (à la finale d'un rhème recatégorisé en préambule pour la suite). Ce qui se remarque, en revanche, c'est l'allongement qui affecte certaines syllabes, ainsi que des reprises de souffle très audibles, peut-être explicables par l'effort que constitue pour elles le fait de s'exprimer en français. Autre divergence importante qu'on vient de le mentionner plus haut: la finale des préambules n'est pas toujours marquée par une remontée mélodique et souvent, au contraire, la mélodie descend.

Les manifestations sonores de l'écouteur

Un dernier fait très important dans l'apprentissage des règles de bon fonctionnement du dialogue oral en français est la façon dont l'interlocuteur (l'écouteur dans la terminologie de Morel & Danon-Boileau) manifeste son écoute à l'égard de celui qui parle. Dans notre corpus, ce qui différencie ces productions sonores de celles du tout venant francophone natif, c'est la trop grande fréquence des marques d'évaluations subjectives (*très bien, c'est pas mal, oui très compliqué, pourquoi pas*) ; on peut toutefois, parallèlement, remarquer que certaines de ces manifestations témoignent d'une prise en compte réelle de la pensée de l'autre et de ses attentes (*d'accord, ouais, oui,*

ah oui, ah bon), tout à fait conformes aux productions d'un locuteur natif.

Conclusion et perspectives

En conclusion de l'analyse de la production des deux apprenantes, on peut constater que l'une d'elle participe d'une manière beaucoup plus active à la conversation et qu'elle témoigne également d'une compétence textuelle plus élevée par rapport à l'autre ; ceci se voit, entre autres, dans l'emploi de ligateurs plus variés, de paragraphes mono-construits assez développés et dans sa capacité d'introduire des conclusions finales et des retours au thème de conversation précédant. En revanche, un domaine qui pose toujours des problèmes pour les apprenantes dans la conversation est celui de la modalité. Nous avons vu qu'elles ont toutes les deux un répertoire très restreint et des difficultés à produire des marques de modalité adéquates dans différentes positions du paragraphe (le modus dissociés, le point de vue dans le préambule, les adverbes en *-ment* dans le rhème, les postrhèmes et les ponctuants).

Afin de mieux tenir compte des spécificités des données orales, notre souhait serait de proposer de réviser les études qui cherchent à caractériser et à établir des stades d'acquisition, entre autres à partir du taux de la subordination dans la production langagière des apprenants. Nous ne pensons pas que l'apprentissage d'une langue se caractérise par le passage d'un mode d'expression pragmatique, largement dépendant du contexte et essentiellement «paratactique», à un mode d'expression syntaxique, caractérisé par un recours aux structures syntaxiques plus intégrées, ce qui constitue un mouvement de l'emploi de la «juxtaposition» vers la «subordination»

Notre projet serait de confronter nos résultats et ceux de chercheurs travaillant avec des locuteurs d'autres langues s'exprimant en français, et d'engager avec eux une réflexion sur les divergences les plus saillantes de l'expression des apprenants avec celle des natifs, pour être en mesure d'infléchir les méthodes d'enseignement du français langue étrangère.

Bibliographie

- BARTNING, I. 1997a.: «L'apprenant dit avancé et son acquisition d'une langue étrangère. Tour d'horizon et esquisse de la variété avancée», *Aile*, n°9, pp. 9-50.
- , 1997b.: «Structuration des énoncés et stratégies référentielles à l'aide de la prédication *c'est X* chez des apprenants avancés et des locuteurs natifs», *Travaux de linguistique* n°34, pp. 85-90
- CONWAY, Å., 2005, *Le paragraphe oral en français L1, en suédois L1 et en français L2. Etude syntaxique, prosodique et discursive*, Thèse de doctorat. Université de Lund.
- HANCOCK, V., KIRCHMEYER, N. 2002.: «A la recherche des traits d'une organisation discursive avancée en français L2. La relative aux micro- et macro-niveaux dans un corpus d'apprenants», *L'information grammaticale*, n°93, pp. 3-9.
- MOREL, M-A, DANON-BOILEAU, L., 1998, *Grammaire de l'intonation – L'exemple du français*, Paris, Ophrys.
- MOREL, M-A. 2003a, «Phrase? Enoncé? Paragraphe? Hyperparagraphe? Quelles unités intonatives et discursives pour le dialogue oral en français?», *L'information grammaticale*, n°98, pp. 39-47.
- , 2004, «Intonation, regard et genres dans le dialogue à bâtons rompus», *Langages* n°153, pp. 15-27.